

TRS 2130 : DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLES ET EXERCICE DU TRAVAIL
SOCIAL

GROUPE 010

Session : Automne 2020

Horaire : Lundi, de 18:00 à 21:00

Dates : Du 14 septembre au 21 décembre 2020

Ce cours est donné à distance

Enseignante : Annabelle Berthiaume

annabelle.berthiaume@mail.mcgill.ca

Rendez-vous sur demande, par téléphone ou par Zoom

Descripteur du cours

Analyse des contextes de pratique du travail social au Québec dans diverses organisations (organismes publics, communautaires et privés) et de leur transformation. Étude du rôle des principaux acteurs (État, ordre professionnel, fondations, organismes communautaires) engagés dans la définition des conditions d'exercice du travail social et de leurs interrelations. Analyse des effets des logiques organisationnelles sur les pratiques d'intervention sociale. Examen du projet professionnel des étudiant-e-s au regard des défis que posent les conditions actuelles de la pratique.

Présentation et objectifs du cours

Le travail social ne dépend pas uniquement des personnes qui le pratiquent. La grande majorité des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux exercent leur métier dans le réseau de la santé et des services sociaux, ou dans celui des organismes communautaires. Ces différentes organisations ont des missions et des rationalités qui leur sont propres. Elles sont également employeur, c'est-à-dire qu'elles disposent du pouvoir d'organiser le travail et de définir les tâches que les travailleuses sociales et que les travailleurs sociaux

auront à accomplir. Selon les milieux, ce pouvoir pourra être centralisé, exercé de manière autoritaire ou partagé, voire collectivisé, mais il n'en demeure pas moins que, dans tous les cas, l'organisation du travail et la forme que prend le rapport salarial (le rapport patron-employé) orientent l'exercice du travail social, la nature des services offerts à la population, le choix des approches qu'il est possible de mettre en œuvre et la contribution générale de la profession à la société.

Le travail social sera analysé dans ce cours du point de vue des déterminants de sa pratique. Ces déterminants sont à la fois des conditions, au sens de contraintes, mais également des ressources, puisqu'ils octroient des privilèges, pour la pratique. En effet, la reconnaissance par l'État du travail social vient avec l'encadrement de la pratique par les pouvoirs publics qui, par l'entremise des lois balisant le système professionnel, lui imposent des limites et confèrent aux ordres professionnels un devoir de surveillance de leurs membres au nom de la protection du public. En même temps, cet encadrement s'accompagne de privilèges qui relèvent notamment du monopole (souvent partagé avec d'autres professions) sur certains actes professionnels (les actes réservés).

Ce cours consacré aux dynamiques organisationnelles et aux conditions d'exercice du travail social sera divisé en trois blocs. Le premier portera sur la professionnalisation du travail social. Il s'agira d'examiner les fondements de la professionnalisation du travail social et du système professionnel au Québec. Le second bloc analysera la manière dont les dynamiques professionnelle et salariale s'articulent l'une à l'autre et prennent forme concrètement dans les principaux lieux de pratique du travail social. Nous consacrerons ainsi plusieurs séances à l'étude des organisations où s'exerce le travail social, aux transformations qu'elles ont subies à travers le temps et à l'effet de ces changements sur les pratiques d'intervention. Les présentations s'attarderont surtout aux organisations du secteur de la santé et des services sociaux et du milieu communautaire. Les étudiant-e-s seront également invité-e-s à compléter ce portrait dans le cadre d'un travail d'équipe. Le troisième et dernier bloc abordera de manière beaucoup plus succincte les enjeux contemporains du travail en travail social. Nous y aborderons notamment le thème de la perte de sens et de la souffrance accrue au travail face à la montée en puissance de l'idéologie et des pratiques gestionnaires dans plusieurs milieux.

En somme, ce cours vise à donner un aperçu de ce qu'est le travail social aujourd'hui et des possibilités qu'il offre à la mise en œuvre de ses différentes approches et principes. Il sera l'occasion pour les étudiant-e-s d'avancer dans l'élaboration de leur projet professionnel et, pour celles et ceux qui le jugeraient nécessaire, d'amorcer une réflexion sur ce que pourrait être le travail social de demain.

Méthode d'enseignement

Les principaux thèmes du cours seront abordés sous forme d'exposés magistraux (dans la première partie de la séance) appuyés par des lectures et des vidéos qui seront rendues

disponibles sur la plateforme Moodle. La participation des étudiant·e·s à la réflexion est vivement encouragée.

Les étudiant·e·s seront également appelé·e·s à contribuer au contenu du cours en présentant les conditions d'exercice du travail social dans des milieux qui n'auront pu faire l'objet d'une présentation par l'enseignante. Des conférencières invitées viendront diversifier les angles d'analyse et présenter des exemples de pratiques.

Modalités d'évaluation

Échéance	Mode d'évaluation	Pondération
9 novembre	Travail d'équipe (balado)	15% (enseignante) + 10% (pairs)
30 novembre	Travail d'équipe (travail écrit)	25%
21 décembre	Examen « maison »	50%

1 – Un travail d'équipe - L'analyse d'un milieu de pratique du travail social

Ce travail, réalisé en équipes de 5 étudiant·e·s, consiste en l'analyse d'un milieu de pratique du travail social. Chaque équipe devra choisir un milieu de pratique parmi une liste fournie par l'enseignante. L'équipe devra faire l'analyse de ce milieu en accordant une attention particulière aux aspects suivants :

- la mission et l'historique de ce milieu de pratique
- les pratiques d'intervention et les approches préconisées
- l'organisation du travail et les structures décisionnelles
- le degré de professionnalisation des pratiques
- l'influence du contexte organisationnel sur les pratiques

Un guide est fourni pour la réalisation de ce travail. Deux modalités d'évaluation sont liées :

- a) Un balado (*podcast*) – notation en équipe (15% + 10%)

Chaque équipe présentera les principaux résultats de son analyse dans un clip audio/balado (*podcast*). Sous la forme souhaitée (enquête journalistique, exposé, entrevue, ou autre), la durée prévue pour ce balado est d'entre 15 et 20 minutes et l'équipe devra respecter le temps qui lui est imparti.

Ce clip audio sera écouté par les autres étudiant-e-s de la classe (un temps sera prévu à cet effet). L'évaluation sera réalisée conjointement par l'enseignante (15%) et par les pairs (10%).

Critères d'évaluation :

- Richesse de la description
- Clarté de la présentation
- Capacité à faire des liens avec les concepts présentés en classe et dans les textes
- Originalité

b) Un travail écrit – notation en équipe (25%)

Dans un texte de 15 pages, l'équipe présentera les résultats de sa recherche.

Critères d'évaluation :

- Richesse de la description
- Clarté de l'analyse
- Rigueur et cohérence de l'analyse
- Capacité à faire des liens avec les concepts présentés en classe, dans les textes et à documenter ses propos
- Forme et qualité de l'expression écrite (pénalité de 1/2 point par faute - maximum de 10 % de la note finale)

2 – Un examen « maison » - notation individuelle (50 %)

L'examen final évaluera la compréhension des concepts et enjeux étudiés en cours de session. Les étudiant-e-s devront répondre à des questions à court développement parmi une liste proposée par l'enseignante (1 page par question) en utilisant ses notes de cours et ses lectures.

Critères d'évaluation :

- Clarté, rigueur et pertinence des réponses aux questions
- Démonstration de l'intégration des apprentissages du cours
- Profondeur de la réflexion et perspective critique
- Forme et qualité de l'expression écrite et structure du texte (pénalité de 1/2 point par faute - maximum de 10 % de la note finale)

Si l'étudiant-e ne peut pas remettre un travail à la date prévue, elle ou il doit aviser l'enseignante en expliquant ses motifs à l'avance, afin de regarder ensemble la possibilité d'une prolongation. Les travaux remis en retard, sans accord préalable avec l'enseignante, seront pénalisés à raison de 2% par jour.

Déroulement de la session

Le déroulement de la session est susceptible de changer. Si tel est le cas, les étudiant-e-s seront avisé-e-s. Les lectures seront déposées directement sur la plateforme Moodle.

Cours	Contenu	Évaluation
C1 : 14 septembre	Présentation du plan de cours et introduction au cours Entente sur les modalités d'évaluation	
Bloc 1 : La professionnalisation du travail social		
C2 : 21 septembre	Le travail social et la construction d'une identité professionnelle	Formation des équipes et choix du milieu de pratique
C3 : 28 septembre	La professionnalisation du travail social (partie 2) L'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux du Québec (OTSTCFQ) et son rôle Présentation (à confirmer) : OTSTCFQ	
C4 : 5 octobre	L'inspection professionnelle et la protection du public L'organisation du travail social : règles, normes et standards	
12 octobre - Action de grâce		
Bloc 2 : Cultures organisationnelles et exercice du travail social		
C5 : 19 octobre	Définir une culture organisationnelle Pratiquer en CSSS	
Semaine de lecture UQAM		
C6 : 2 novembre	Pratiquer en contexte de protection (le travail social sous l'égide d'une loi)	
C7 : 9 novembre	Pratiquer en contexte communautaire Présentation : L'entre deux : la part de l'informel dans le travail social, Etienne Bélanger-Caron, directeur général de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue	Dépôt balado sur Moodle
C8 : 16 novembre	Pratiquer en action collective Temps réservé pour l'évaluation des balados des équipes	Évaluation par les pairs des balados

C9 : 23 novembre	Pratiquer en contexte de développement des communautés (la concertation en travail social) Travail multidisciplinaire, interdisciplinarité et travail social	Retour des commentaires sur les balados aux équipes
Bloc 3 : Enjeux contemporains du travail social		
C10 : 30 novembre	Nouvelle gestion publique (la technocratisation du social) Évaluation de l'enseignement (à la fin du cours)	Envoi du travail à l'enseignante
C11 : 7 décembre	Souffrance au travail et épuisement professionnel Présentation : Joëlle Lavoie-Vigeant, travailleuse sociale, membre de l'exécutif local au CSSS Pierre-de Saurel et du comité national d'action politique de l'APTS	
C12 : 14 décembre	Sous-financement, autonomie des pratiques et travail gratuit	
C13 : 21 décembre	Bilan de la session et examen	Examen final

Politique sur l'utilisation des médias sociaux

L'École de travail social demande de mentionner la politique sur l'utilisation des médias sociaux dans les plans de cours. Cette politique vise à sensibiliser les membres de l'École au sujet des enjeux éthiques, professionnels et interpersonnels liés à l'utilisation des médias sociaux dans les milieux d'enseignement et en contexte professionnel.

Vous pouvez consulter la politique à l'adresse suivante :

<https://travaissocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politique-me%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC%81e-17-05-2019-corr.pdf>

Règlement 18 sur les infractions de nature académique



RÈGLEMENT 18
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADEMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Attestation des mesures d'accommodements académiques (ASESH)

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Grille de conversion de note numérique en note littérale

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * * * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Bibliographie

Le contenu de ce cours est largement inspiré des contenus préparés à l'automne 2019 par Louis Gaudreau, professeur pivot pour le cours TRS 2130, ainsi que par Line Lévesque, chargée de cours à l'École de travail social de l'UQAM. L'enseignante les remercie d'avoir généreusement accepté de partager leur contenu.

- Aballéa, F. (2010). Paradoxes et ambiguïtés de l'intervention sociale : « Un travail de femmes pour les femmes! » Dans A. Olivier, *Sexe, genre et travail social* (p. 49-68). L'Harmattan.
- Accardo, A. (1991). L'habitus. Dans *Initiation à la sociologie. L'illusionnisme social. Une lecture de Bourdieu*. Le Marcaret. <http://jurisacos.free.fr/doc/accardo/chap04.htm>
- Association canadienne des travailleurs sociaux. (2008). *Le travail social, qu'est-ce que c'est?* CASW-ACTS. <https://www.casw-acts.ca/fr/le-travail-social-quest-ce-que-cest>
- Bélangier, P., & Lévesque, B. (2016). Une forme mouvementée de gestion du social : Les CLSC. *Lien social et Politiques*, 75, 104-119. <https://doi.org/10.7202/1036296ar>
- Belley, J.-G. (2005). La notion de protection du public dans la réforme du droit professionnel québécois : Une analyse socio-politique. *Les Cahiers de droit*, 21(3-4), 673-698. <https://doi.org/10.7202/042408ar>
- Belley, S., & Zajko, E. (2017). Augmentation des heures de stage en travail social : Nos besoins en formation ou leurs besoins en cheap labor? *CUTE Magazine*, 2. <https://dissident.es/augmentation-des-heures-de-stage-en-travail-social-nos-besoins-en-formation-ou-leurs-besoins-en-cheap-labor/>
- Bellot, C., Jetté, C., & Bresson, M. (Éds.). (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Presses de l'Université du Québec.
- Blondin, M. (1965). L'animation sociale en milieu urbain : Une solution. *Recherches sociographiques*, 6(3), 283-304. <https://doi.org/10.7202/055279ar>
- Boucher, J., & Jetté, C. (2008). Développement du syndicalisme en travail social au Québec au cours des années 60 et 70. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 109-121. <https://doi.org/10.7202/301331ar>
- Bourdieu, P. (2000). *Esquisse d'une théorie de la pratique : Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*. Ed. du Seuil.
- Bourgault, J., & Boivin, L. (2018). Nouvelle gestion publique, action syndicale et défense du droit à des conditions de travail justes et raisonnables. Dans J. Grenier & M. Bourque, *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 247-274). Presses de l'Université Laval.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat : Entre levier et piège du développement des communautés*. Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D., & Jetté, C. (2018). Nouvelle gestion publique et les rapports entre l'État et le secteur communautaire. Dans J. Grenier & M. Bourque, *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 149-176). Presses de l'Université Laval.
- Bourque, M., & Grenier, J. (2019, août 1). *Les travailleurs sociaux et leurs rapports avec leur Ordre professionnel*. <https://www.youtube.com/watch?v=NA5OKqZyNSE>
- Brodeur, N. (2015). L'éthique : Une dimension essentielle du travail social. Dans J.-P. Deslauriers & D. Turcotte, *Introduction au travail social* (3e éd., p. 207-233). Presses de l'Université Laval.
- Chouinard, I., & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 176-182. <https://doi.org/10.7202/014793ar>

- Comité STAT. (2012). *Gestion Lean : L'économie de la santé*.
<http://comitestat.org/2012/10/publication-de-la-brochure-gestion-lean-leconomie-de-la-sante/>
- Coriat, B. (1994). *L'atelier et le chronomètre : Essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse*. Christian Bourgois Editeur.
- Cottin-Marx, S., & Paradis, E. (2020). Les directeurs-trices de centres sociaux face à la bureaucratisation. Les conditions de travail dans le monde associatif dépendantes de l'action des pouvoirs publics ? *Revue internationale de l'économie sociale*, 357.
<http://recma.org/article/les-directeurs-trices-de-centres-sociaux-face-la-bureaucratisation-les-conditions-de-travail>
- Couturier, Y., & Carrier, S. (2003). Pratiques fondées sur les données probantes en travail social : Un débat émergent. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 68-79.
<https://doi.org/10.7202/009843ar>
- Couturier, Y., Gagnon, D., & Carrier, S. (2009). Management des conduites professionnelles par les résultats probants de la recherche. Une analyse critique. *Criminologie*, 42(1), 185-199.
<https://doi.org/10.7202/029812ar>
- Crête, J., Pullen Sanfaçon, A., & Marchand, I. (2015). L'identité professionnelle de travailleurs sociaux en devenir : De la formation à la pratique. *Service social*, 61(1), 43-55.
<https://doi.org/10.7202/1033739ar>
- Dardot, P., & Laval, C. (2010). *La nouvelle raison du monde*. DECOUVERTE.
- De Gaulejac, V. (2009). *La société malade de la gestion : Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Seuil.
- Depelteau, J., Fortier, F., & Hébert, G. (2013). *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques* (p. 36). Institut de recherche et d'informations socio-économiques.
- Duval, M., & Fontaine, A. (2000). Lorsque des pratiques différentes se heurtent : Les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 49-67. <https://doi.org/10.7202/000005ar>
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S., & René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec : Pratiques et enjeux*. Gaëtan Morin.
- École de travail social, Université de Sherbrooke. (2018, mai 30). *La Nouvelle Gestion Publique : La mise à mort du travail social?* <https://www.youtube.com/watch?v=RDB-dBrbGIE>
- Ellington, L. (2019). Vers une reconnaissance de la pluralité des savoirs en travail social : Le paradigme autochtone en recherche. *Canadian Social Work Review*, 36(1), 105.
<https://doi.org/10.7202/1064663ar>
- Fédération internationale des travailleurs sociaux. (2000, juillet 22). *Définition du Travail Social*. - OASIS - Le Portail du Travail Social. <https://www.travail-social.com/Definition-du-Travail-Social>
- Fédération internationale des travailleurs sociaux. (2014). *Définition globale du travail social*. IFSW. <https://www.ifsw.org/what-is-social-work/global-definition-of-social-work/>
- Gaudreau, L. (2011). Participer, mais à quoi ? Les limites du partenariat local en matière de développement urbain. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 83-96.
<https://doi.org/10.7202/1006130ar>
- Godbout, J. T., & Paradeise, C. (1988). La gestion néo-corporatiste du social. *International Review of Community Development*, 19, 97-103. <https://doi.org/10.7202/1034245ar>
- Grenier, J., & Bourque, M. (2016). Les politiques publiques et les pratiques managériales : Impacts sur les pratiques du travail social, une profession à pratique prudentielle. *Forum*, N° 147(1), 8-17. <https://www.cairn.info/revue-forum-2016-1-page-8.htm>

- Grenier, J., Bourque, M., & St-Amour, N. (2016). La souffrance psychique au travail : Une affaire de gestion? *Intervention*, 144, 9-20.
- Guay, C., & Grammond, S. (2012). Les enjeux de l'application des régimes de protection de la jeunesse aux familles autochtones. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 67-83.
<https://doi.org/10.7202/1016348ar>
- Guberman, N., Fournier, D., Beeman, J., Gervais, L., & Lamoureux, J. (1997). *Innovations et contraintes des pratiques organisationnelles féministes : Rapport de recherche*. Centre de formation populaire et Relais femmes.
- Guberman, N., Fournier, D., Belleau, J., Beeman, J., & Gervais, L. (1994). Des questions sur la culture organisationnelle des organismes communautaires. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 45-62. <https://doi.org/10.7202/301251ar>
- Hibou, B. (2012). *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. La Découverte.
- IRIS. (2013, avril 29). *Néolibéralisme—Nouvelle gestion publique*.
<https://www.youtube.com/watch?v=PQgd24Olusk>
- Jaccoud, M., Sylvestre, M.-È., Fournier, A., Coccoo, C., Denis-Boileau, M.-A., & Barbeau-Leduc, M.-C. (2018). Le pluralisme juridique en contexte atikamekw nehirowisiw dans le secteur pénal et la protection de la jeunesse. *Revue générale de droit*, 48(1), 91-121.
<https://doi.org/10.7202/1049315ar>
- Laforest, M., & Redjeb, B. (1991). Le service social et les conditions de sa pratique : Un rapport à examiner. *Service social*, 40(2), 89-104. <https://doi.org/10.7202/706529ar>
- Lamoureux, H., Lavoie, J., Mayer, R., & Panet-Raymond, J. (2008). *La pratique de l'action communautaire* (2^e éd.). PUQ.
- Lamoureux, H., Mayer, R., & Panet-Raymond, J. (1984). *L'intervention communautaire* (Éditions Saint-Martin).
- Langlois, S. (2012). La grande mutation des professions au Québec, 1971-2006. *Les Cahiers des dix*, 65, 283-303. <https://doi.org/10.7202/1007779ar>
- Larivière, C. (2018). La loi 10 : Une restructuration majeure menée sous l'emprise du ministre Barrette et préparée par la réforme Couillard. Dans J. Grenier & M. Bourque, *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 35-58). Presses de l'Université Laval.
- Lavoie, J., & Panet-Raymond, J. (2014). L'organisation démocratique et la gestion des organismes communautaires. Dans J. Lavoie & J. Panet-Raymond, *La pratique de l'action communautaire* (3^e éd., p. 321-358). Presses de l'Université du Québec.
- Leblond, C. (2004). À propos des compétences : Réflexions à l'OPTSQ. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 156-161. <https://doi.org/10.7202/010580ar>
- Lipsky, M. (2010). *Street-Level Bureaucracy, 30th Anniversary Edition : Dilemmas of the Individual in Public Service*. Russell Sage Foundation.
- McGraw, D. (1978). *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*. Éditions Saint-Martin.
- Molgat, M. (2015). Définir, construire et redéfinir le travail social. Dans J.-P. Deslauriers & D. Turcotte, *Introduction au travail social* (3^e éd., p. 9-28). Presses de l'Université Laval.
- Mosconi, N. (2010). Rapport au savoir et pratiques du travail social. Dans A. Olivier, *Sexe, genre et travail social* (p. 17-34). L'Harmattan.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). (2012). *Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux*. OTSTCFQ.
https://www1.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_compences_des_travailleurs_sociaux.pdf

- OTSTCFQ. (2020). *Mandat, mission, vision et valeurs*. OTSTCFQ | Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. <https://www1.otstcfq.org/l-ordre/qui-sommes-nous/mandat-mission-vision-et-valeurs/>
- Pagé, G. (2018). La pratique du travail social dans le champ de la protection de la jeunesse au Québec : Évolution, transformations et enjeux. Dans J. Grenier & M. Bourque, *Les services sociaux à l'ère managériale* (p. 93-114). Presses de l'Université Laval.
- Parazelli, M., Hébert, J., Huot, F., Bourgon, M., Gélinas, C., Laurin, C., Lévesque, S., Rhéaume, M., & Gagnon, S. (2003). Les programmes de prévention précoce : Fondements théoriques et pièges démocratiques. *Service social*, 50(1), 81-121. <https://doi.org/10.7202/006920ar>
- Parazelli, M., & Ruelland, I. (2017). La nouvelle gestion publique : Un cas de figure de l' « auto-autorité ». Dans *Autorité et gestion de l'intervention sociale : Entre servitude et actepouvoir* (p. 73-89). Presses de l'Université du Québec.
- Pauzé, M. (2015). Le travail social et le système professionnel québécois. Dans J.-P. Deslauriers & D. Turcotte, *Introduction au travail social* (3e éd., p. 55-66). Presses de l'Université Laval.
- Plourde, A. (2017). *CLSC ou GMF ? Comparaison des deux modèles et impact du transfert de ressources*. IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/CLSC-GMF>
- Poiriel, M.-L., Lacharité, B., & Rousseau, G. (2006). Voix alternatives et féministes dans le champ de la santé mentale au Québec. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 25(2), 66-81. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2006-2-page-66.htm>
- Poirier, M.-A., Carlton, R., Esposito, T., & Robichaud, M.-J. (2015). Le travail social et la protection de la jeunesse. Dans D. Turcotte & J.-P. Deslauriers, *Introduction au travail social* (3e éd., p. 291-297). Presses de l'Université Laval.
- Pullen Sansfaçon, A., Marchand, I., & Crête, J. (2015). Explorer l'identité professionnelle chez les travailleurs sociaux en devenir : Une étude de l'expérience des étudiants québécois finissants. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 137-152. <https://doi.org/10.7202/1033623ar>
- Renaud, G. (1978). *L'éclatement de la profession en service social* (p. 61-103). Éditions coopératives Albert St-Martin.
- Revue *Nouvelles pratiques sociales*. (2020, mars 17). N. Harvey – *Enjeux éthiques reliés au financement des groupes communautaires famille*. <https://www.youtube.com/watch?v=5gqReYR02v4>
- Revue *Nouvelles pratiques sociales*. (2020, mars 17). J.-L. Deshaies et A. Le Boulch – *Organisation et management : L'humain d'abord !* <https://www.youtube.com/watch?v=9IJhhs4FMd0>
- Richard, S. (2014). L'autonomie et l'exercice du jugement professionnel chez les travailleuses sociales : Substrat d'un corpus bibliographique. *Reflets*, 19(2), 111-139. <https://doi.org/10.7202/1021182ar>
- Rousseau, J. (1978). L'implantation de la profession de travailleur social. *Recherches sociographiques*, 19(2), 171-189. <https://doi.org/10.7202/055787ar>
- Shrage, E. (2006). *Action Communautaire. Dérives et Possibles*. Écosociété.
- Soares, A. (2010). *La qualité de vie chez les membres de l'APTS, la CSN et la FIQ au CSSS Ahuntsic/Montréal-Nord* (p. 33). Université du Québec à Montréal. http://www.angelosoares.ca/rapports/Rapport_CSSSAMN_Soares.pdf
- St-Germain, L., Grenier, J., Bourque, M., & Pelland, D. (2018). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 102-120. <https://doi.org/10.7202/1043395ar>